



Mobilisation contre le démantèlement de la PJJ

L'UNSa Justice et l'USM soutiennent l'action menée par l'intersyndicale UNSa SPJJ/SNPES-PJJ-FSU/CGT/CFDT et les personnels de la PJJ confrontés depuis le 31 juillet à une crise sans précédent à la suite des annonces en plein été de la directrice de la PJJ de ne pas renouveler 500 postes d'agents contractuels.

La brutalité de l'annonce liée au traitement inqualifiable réservé à ces agents n'est pas acceptable, les arguments opposés non entendables ! La position de la directrice qui s'arque boute sur sa décision alors même que le ministère a annoncé la levée de crédits pour assurer la pérennité de ces mêmes contrats jusqu'à la fin de l'année est incompréhensible.

La PJJ qui connaissait déjà des difficultés fonctionne désormais en mode dégradé. C'est une gestion de crise qui se met en place dans la précipitation et dans une forme d'improvisation.

Ainsi, des agents sont sommés de faire des missions çà et là, de venir en renfort pour permettre aux unités de fonctionner créant de nouvelles vacances de poste elles aussi non remplacées.

Les listes d'attente s'allongent et conduisent à augmenter les délais de prise en charge des suivis des mineurs nuisant à l'efficacité des suivis éducatifs et à la continuité des parcours. Certaines mesures sont dispatchées sur d'autres unités au mépris de la prise en compte du lieu d'habitation des jeunes et de leur famille créant ainsi un éloignement préjudiciable à la mise en place du suivi.

Cette situation de chaos est inacceptable pour les personnels qui sont déjà épuisés par la mise en place du CJPM et la non prise en compte de la charge réelle de leur travail mais aussi pour les jeunes et les familles dont les suivis sont dégradés.

C'est un traitement indigne qui est ainsi réservé à la jeunesse de notre pays alors que la défense de la situation des enfants devrait être une priorité nationale.

C'est la raison pour laquelle, l'UNSa Justice et l'USM appellent l'ensemble des agents publics et des magistrats à soutenir et participer à la mobilisation engagée par l'intersyndicale UNSa SPJJ/SNPES-PJJ-FSU/CGT/CFDT ce jeudi 19 septembre 2024 à Paris sur le parvis du tribunal judiciaire aux Batignolles à partir de 12h00, ainsi que sur l'ensemble des rassemblements locaux en province.

Paris, le 17 septembre 2024